



OMGA

Organisme Mixte
de Gestion Agréé
**BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

NUMÉRO 4 - OCTOBRE 2023



ÉDITO

Que dire de l'OMGA-BFC ?

Ces trois dernières années l'OMGA-BFC s'est développé au niveau de la Région Bourgogne Franche-Comté afin de mieux vous servir. Notre équipe s'est enrichie de collaborateurs performants à votre service et nos locaux sont les vôtres pour vous accueillir dans des bureaux respectueux de l'environnement.

Au-delà de notre obligation légale vis à vis de l'administration fiscale, notre métier est de vous apporter la sécurité fiscale.

Nos contrôles contribuent à votre sérénité et à votre qualité de travail.

Votre confiance à l'OMGA-BFC, c'est un accompagnement de chaque jour, un interlocuteur dédié joignable directement et des formations régulières dans une multitude de domaines. Le monde change vite.

Je souhaite que nos analyses pertinentes, nos formations, vous aident dans vos prises de décision.

Personnellement, comme président adhérent et hôtelier restaurateur aux Rousses depuis plus de vingt ans, je vous assure de mon attachement à votre réussite.

L'équipe de l'OMGA-BFC et moi-même travaillons aux solutions à apporter à vos besoins, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain, dans le respect de la qualité de vie de chacun.

Un adhérent qui va bien, c'est un quotidien serein.

J'ai à cœur que vous trouviez à l'OMGA-BFC une réponse à vos attentes et une collaboration fructueuse.

Vincent Clergeot, président

Plus qu'un avantage fiscal votre partenaire régional

PRÉVENTION FISCALE & ÉCONOMIQUE, FORMATION

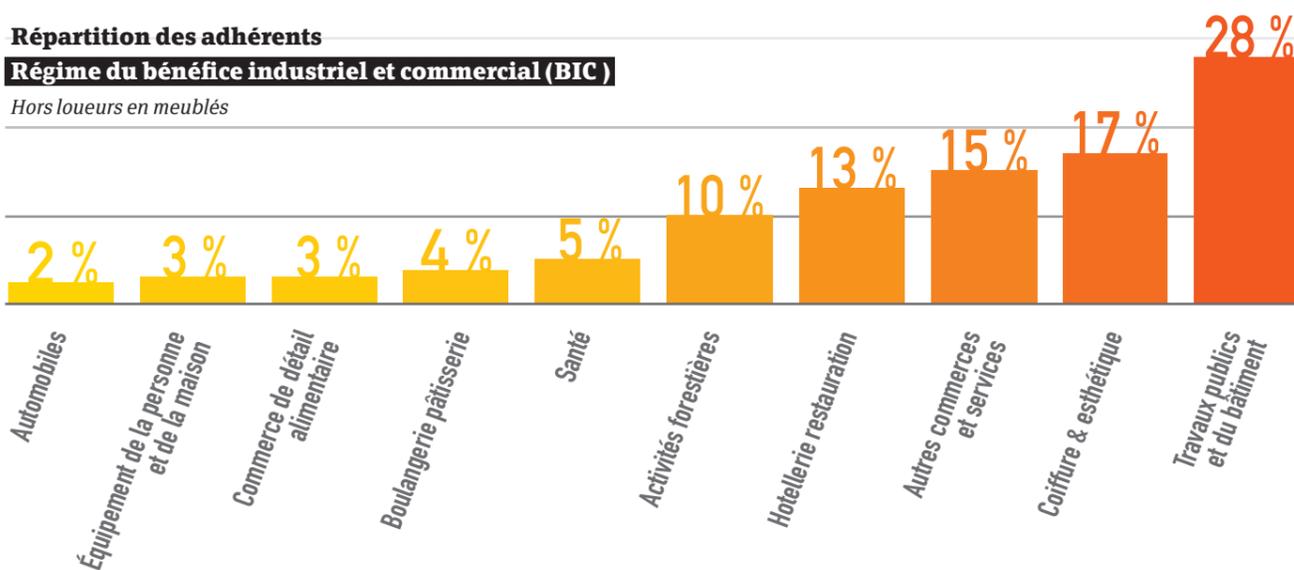
L'OMGA-BFC renforce l'accompagnement des commerçants et des artisans !

L'OMGA-BFC, ex CRGA, regroupe de nombreux artisans et commerçants, principalement dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentaire, de l'hôtellerie-restauration, de l'équipement de la personne, de l'hygiène, de la santé, et des services.

Répartition des adhérents

Régime du bénéfice industriel et commercial (BIC)

Hors loueurs en meublés



Un contexte économique tendu

Depuis plusieurs années, le quotidien des artisans et commerçants est semé d'embûches.

COVID et guerre en Ukraine ont eu de nombreuses répercussions sur l'activité : les confinements, la flambée des prix de l'énergie, l'envolée du coût des matières premières, les difficultés d'approvisionnement, l'inflation, la baisse de la consommation, les difficultés de recrutement...

Avec des divergences sensibles selon les secteurs d'activité, la note finale est salée pour tous.

Pourtant, dans ce contexte de crise sanitaire et économique, les petites entreprises ont su faire preuve de résilience et d'une grande adaptabilité.

Gestion et prévention, deux points clés

C'est dans ce contexte que l'OMGA-BFC a renforcé son assistance en matière de gestion et de prévention des difficultés économiques et financières.

– Chaque année, à partir de votre déclaration fiscale, un interlocuteur dédié de l'OMGA-BFC personnalise et établit **un dossier de gestion et de prévention** avec les points forts et les points faibles de l'entreprise.

– Chaque année, l'OMGA-BFC élabore **des statistiques professionnelles régionales et nationales**, véritable base de données et outil de comparaison. Plus de 100 professions sont étudiées chaque année.

Ces statistiques permettent un positionnement de votre entreprise par rapport à la moyenne professionnelle : un outil reconnu par tous les partenaires de la petite entreprise (Experts-comptables, banquiers...).

Nouveau : le dossier de performance

Cette année, nous vous avons adressé **un dossier de performance**. Il a été établi en collaboration avec une cinquantaine d'organismes de gestion sur tout le territoire national. Ce dossier met en évidence les indicateurs clés de l'entreprise, leur évolution et le classement par rapport

aux entreprises dans le même secteur d'activité et dans la même région.

Sont également analysées la conjoncture du secteur d'activité au niveau national et régional, l'attractivité et la situation concurrentielle de l'emplacement, la population locale et l'évolution des prix des locaux commerciaux à l'échelle locale.

Ce dossier est un véritable outil d'analyse et d'alerte, qui peut vous être expliqué et commenté par votre interlocuteur dédié de l'OMGA-BFC.

Formation : Le pilotage d'entreprise

Début 2024, les adhérents de l'OMGA-BFC pourront bénéficier du parcours de formation spécifique « pilotage d'entreprise » (détail au verso).

N'hésitez pas à demander un entretien téléphonique ou à venir nous rencontrer dans nos locaux.

Nous sommes à votre service et vous remercions de votre confiance, d'année en année !

INVITATION – Entrée sur inscription

Lundi 13 novembre 2023 de 18 h à 19 h 30

Atelier thématique : La réforme des retraites

L'OMGA-BFC, en partenariat avec un conseiller en gestion de patrimoine, a le plaisir de vous convier à cet atelier pour répondre à vos questions.

Quelles sont les conséquences de la réforme pour le chef d'entreprise ? Quel est l'âge légal de départ en retraite ? Qu'est-ce que la retraite minimum, la retraite progressive ou le cumul emploi retraite ? Comment anticiper sa retraite ?

>>> *Cocktail à l'issue de l'atelier*

Inscription par courriel à : info@omga-bfc.fr

Lieu : OMGA-BFC - 14 A, rue La Fayette - 25000 Besançon
Parking gratuit

VOTRE PARCOURS DE FORMATION SPÉCIFIQUE « PILOTAGE D'ENTREPRISE »



Soutenir les chefs d'entreprise pour améliorer leur gestion et leur rentabilité, les aider à vivre et à prospérer de leur activité.

Le pilotage d'entreprise, également connu sous le nom de *gestion d'entreprise* ou de *gestion stratégique*, est véritablement l'art de naviguer vers le succès au sein d'un monde des affaires en perpétuelle évolution. Le but du pilotage d'entreprise est de s'assurer que l'entreprise fonctionne bien et réussit sur le long terme. Cela implique d'avoir une bonne connaissance de l'entreprise et de contrôler ses fonctions essentielles : sa stratégie, ses finances, ses opérations, afin de prendre les bonnes décisions. Le pilotage d'entreprise peut être comparé à la navigation d'un navire en pleine mer. Tout comme un capitaine de navire utilise une boussole, des cartes marines et des instruments de navigation pour guider son navire à travers des eaux parfois tumultueuses, les dirigeants d'entreprise doivent disposer d'outils et de connaissances pour guider leur organisation à travers les défis et les opportunités du marché.

1 | Rendez-vous 1^{er} contact

Prenez rendez-vous avec nous au 03 81 61 57 57 ou par mail à info@omga-bfc.fr



➔ Parcours de formation spécifique « Pilotage d'entreprise »

« Spécialiste en finance d'entreprise, je vous accompagne pour mettre en place un pilotage efficace de votre entreprise » précise Frédéric Guyenet, directeur de l'OMGA de Mâcon.

2 | Adhésion OMGA-BFC

Rendez-vous sur notre site www.omga-bfc.fr et téléchargez le formulaire d'adhésion. Envoyez-le par mail à info@omga-bfc.fr ou par courrier postal à OMGA-BFC 14A, rue La Fayette 25000 Besançon.

3 | Formation 1

Les notions de base – 1 journée

- Savoir lire son bilan, son compte de résultat
- Améliorer sa rentabilité : prix de vente et marge

4 | Formation 2

Comprendre & maîtriser la trésorerie – 1 journée

- Comprendre votre cycle de trésorerie
- Bâtir un budget de trésorerie prévisionnel et le suivre
- Gérer la relation avec sa banque

5 | Formation 3

Stratégie & organisation de votre entreprise – 1 journée

- Se fixer des objectifs, mettre en place un plan d'action et des indicateurs de suivi
- S'organiser pour être efficace

LES 7 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À L'OMGA-BFC :

Créé en 1977, l'OMGA-BFC association loi 1901 bénéficie d'un agrément de l'administration fiscale et compte 3000 adhérents artisans, commerçants, loueurs en meublés, agriculteurs et professions libérales. Que vous soyez entreprise individuelle, auto-entrepreneur ou en société, rejoignez-nous ! L'OMGA-BFC apporte, à ses entreprises adhérentes, une sérénité fiscale et une assistance en matière de gestion.

- 1 – Être suivi par un interlocuteur dédié
- 2 – Avoir accès à toute notre offre de formation
- 3 – Être informé de l'actualité fiscale
- 4 – Renforcer votre sécurité fiscale
- 5 – Accéder à des services complémentaires personnalisés
- 6 – Profiter d'une réduction d'impôt plafonnée à 915 € (sous conditions)
- 7 – Bénéficier d'une cotisation annuelle à un prix attractif.

➔ *N'hésitez pas à contacter Marie Berger, responsable BNC, ou Brigitte Thiebaud, responsable BIC*

INFOS DE L'OMGA-BFC

➔ Le réseau professionnel

Rencontrez des professionnels de tout secteur, grâce à des ateliers thématiques en soirée, *speed-dating*, *tea-time*... Ne restez pas isolé et venez partager avec d'autres professionnels votre expérience, vos interrogations, vos projets. Un réseau est un atout précieux pour évoluer tout au long de sa vie professionnelle et développer son activité en profitant de différentes opportunités. Venez à notre rencontre lors du prochain atelier thématique 2023 : **La réforme des retraites** (détails en première page, ouvert à tous). Découvrez à cette occasion nos locaux et discutez en direct avec notre intervenant professionnel. Faisons connaissance ou retrouvons-nous pour partager un moment convivial. Notre équipe vous accueille avec plaisir et répond à vos questions avec professionnalisme et confidentialité.

➔ Des locaux professionnels à louer

L'OMGA-BFC propose un service de location de salles et de bureaux professionnels pour des besoins ponctuels ou réguliers. Toutes nos salles sont équipées d'un vidéoprojecteur, d'un *paper board* et de wifi haut débit. À la pause, profitez de l'espace détente avec boissons chaudes, fontaine à eau, gourmandises... à disposition.

Pour tout renseignement, contactez-nous :

- par courriel à : locations@omga-bfc.fr
- par téléphone au 03 81 61 57 57

➔ Les offres de formation

Aussi spécifique que varié, le programme de nos formations évolue chaque année pour vous permettre d'apprendre professionnellement et personnellement. De nombreux chefs d'entreprise y participent régulièrement et apprécient la qualité, l'efficacité des formations ainsi que l'opportunité de rencontrer d'autres professionnels. Profitez de locaux adaptés et lumineux, d'une pause café et d'un temps « rien que pour vous »...

Quelques exemples pour le dernier trimestre :

- Développer son intelligence émotionnelle et relationnelle
 - La protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel
 - Relâchez la tension du corps et de l'esprit grâce à la sophrologie
 - Retouchez vos photos avec PhotoFiltre
 - LinkedIn, savoir l'utiliser comme outil de développement professionnel
 - La facturation, les règles et les pièges à éviter
- Consultez l'ensemble de notre offre de formations sur notre site internet : www.omga-bfc.fr

BON À SAVOIR

La facture électronique

L'entrée en vigueur prévue en 2024 est reportée. Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille devaient être en mesure de recevoir les factures électroniques transmises par les grandes et moyennes entreprises à compter de juillet 2024. Cette date est reportée à une date ultérieure, et la nouvelle date sera déterminée dans le cadre de la loi de finances 2024.

Des outils d'analyse personnalisée

Retrouvez sur notre site dans votre espace privé, rubrique « outils », dans « mes documents ».

- Votre fiche comparative avec les statistiques professionnelles 2022
- Votre dossier de performance 2022



Adhésion et réduction d'impôt

Votre adhésion à l'OMGA-BFC vous permet, sous conditions, de bénéficier d'une réduction d'impôt pour frais de comptabilité et d'adhésion. La réduction d'impôt est égale à 2/3 des dépenses de comptabilité et d'adhésion à l'OMGA-BFC dans la limite de 915 €. Elle s'applique si les conditions suivantes sont respectées :

- être assujetti à l'impôt sur le revenu
- avoir la qualité d'adhérent à un OGA
- avoir réalisé un CA inférieur aux limites du micro BIC : 188 700 € pour une activité de vente de marchandises, 77 700 € pour les prestations de services (plafonds valables pour les années 2023 à 2025)
- avoir opté pour un régime réel d'imposition

Le parrainage

À l'OMGA-BFC, si vous parrainez un ami, un collègue, un fournisseur, etc., vous avez droit à un cadeau ! Choisissez entre :

- 1 bon cadeau de 50 €
- 1 location de salle ou de bureau
- 1 formation pour la personne de votre choix
- 1 entrée pour un invité à la soirée festive annuelle de l'AG

À l'OMGA-BFC, nous remercions votre fidélité et renforçons notre partenariat.



OMGA-BFC
14 A, rue La Fayette
BP 21663
25042 Besançon cedex
Tél. 03 81 61 57 57
info@omga-bfc.fr
www.omga-bfc.fr



Abonnez-vous à notre revue de presse numérique mensuelle en vous inscrivant par mail à l'adresse suivante : info@omga-bfc.fr